

PUY SAINT ANDRÉ

Journal Municipal

N°34 - JANVIER 2018

A LA UNE

QUOI DE NEUF AUX PARTIAS ?

Page 15 & 16

UNE ÉCOLE PLEINE DE VIE

Page 7

ÇA BOUGE À PSA

Page 6

Et les incontournables

L'état civil - p 10

L'urbanisme - p 11

Les extraits des délibérations -
p 12 à 14



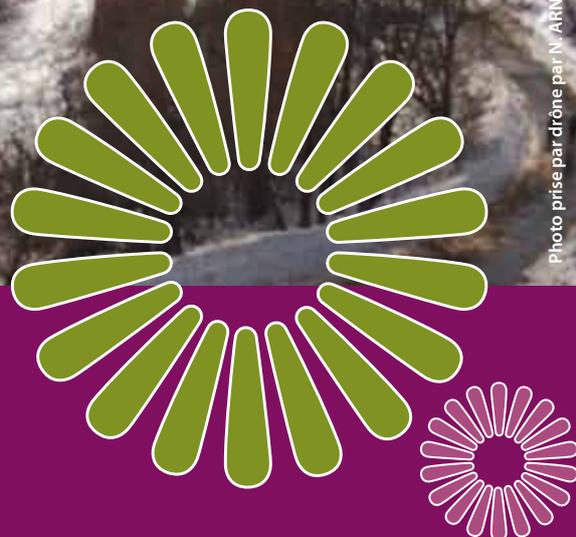
Photo prise par drone par N. ARNAUD

Mairie de Puy Saint André

Chef Lieu - 05100

Tél. 04 92 20 24 26

Mail : mairie.puysaintandre@wanadoo.fr



PSA EN PRATIQUE

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi	9h / 12h
Mercredi	9h / 12h
Jeudi	9h / 12h

Contacts :

Tel : 04.92.20.24.26 - Fax : 04.92.21.11.51

E-mail : mairie.puysaintandre@wanadoo.fr

www.puysaintandre.fr

**Le Maire et son équipe
vous rencontrent sur rendez-vous.**

MEILLEURS VOEUX DE LA BIBLIO

L'équipe de la bibliothèque municipale vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Nous vous invitons à nous rejoindre lors des permanences les mercredis de 17h à 18h30 et les vendredis de 18h à 19h30 .

Nous vous accueillerons avec plaisir pour partager des idées de lecture ou DVD que vous aimez et souhaiteriez découvrir ensemble .

La bibliothèque de prêt de Gap assure des navettes tous les deux mois et un bibliobus deux fois par an pour enrichir notre stock en tenant compte de VOS CHOIX .

La bibliothèque de Saint Chaffrey nous prête également une quarantaine de DVD renouvelés tous les trois mois .

Chaque visite est un moment de partage enrichissant pour chacun.

Rendez-nous visite et aidez-nous à faire de ces rendez-vous un véritable lieu de vie sur la commune.

A très bientôt .

L'équipe de la Biblio.

VOTRE GAZETTE NUMÉRIQUE

Consultez votre gazette en ligne
ou téléchargez-la
sur www.puysaintandre.fr
Vous y trouverez également
toutes les informations
de la commune et les événements.



LE DÉNEIGEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS.

La neige est là !

Tout le monde est content, surtout les enfants, c'est bientôt le moment de faire des bonhommes de neige, de sortir les luges, de préparer ses skis, MAIS c'est aussi le moment de rappeler certaines règles de civisme pour un meilleur déneigement :

- Faites le nécessaire pour déplacer votre ou vos véhicule(s) lors du passage de l'engin de déneigement, cela permet de mieux évacuer la neige.
- Toute personne déneigeant autour de chez lui, est priée de ne pas déposer la neige sur la chaussée après le passage de l'engin (pensez aux autres).
- Garez-vous sur les parkings publics et non sur les bords de route.
- Ne pas stationner sur les aires de retournement.
- Les véhicules stationnant sur la voie publique excédant 7 jours seront évacués (Article R285 du code de la route).
- Une bonne participation de tout le monde permettra de mieux apprécier l'hiver.

RAPPEL :

Les dates d'astreinte des employés communaux pour le déneigement sont du 1^{er} Décembre au 31 Mars.

L'Équipe Municipale
a le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
au chef-Lieu, Salle des associations

Le jeudi 18 janvier 2018 à 18h30

Un apéritif dinatoire vous sera offert
pour fêter cette nouvelle année.
Venez nombreux !

Journal Municipal Puy Saint André N°34 - JANVIER 2018
Resp. de la Publication : P. LEROY - Comité de rédaction :
toute l'équipe municipale & l'équipe administrative
Impression 250 ex. en Mairie

DE PARIS À PUY SAINT ANDRÉ



Deux ministres en visite à Puy Saint André.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à deux reprises sur le territoire de la commune **Françoise NYSSSEN**, Ministre de la culture et **Muriel PENICAUD**, Ministre du travail pendant le mois d'août. Très détendues, elles ont pu apprécier, en empruntant nos sentiers, la qualité de nos paysages, la préservation de notre patrimoine vernaculaire (chapelle Sainte Lucie, canaux d'arrosage, chemins...) et l'ampleur des projets déployés sur le territoire. La politique énergétique de la commune, l'installation d'agriculteurs (association foncière pastorale, chèvrerie, maraîcher...), la maison de la géologie, la réserve des Partias, la plantation de plusieurs milliers d'arbres ... n'ont pas manqué d'impressionner nos ministres.

Nul doute qu'elles reviendront sur notre territoire.



PLAN LOCAL D'URBANISME 2018

Après 18 mois de travail, accompagnés par le bureau d'études CHADO, nous arrivons au terme de ce projet de territoire. Car c'est bien d'un projet d'avenir de notre commune dont il était question et ce cabinet d'études a été choisi pour sa capacité à mener une concertation de qualité avec les habitants. Au lieu de deux réunions publiques (tel que prévu par la loi) ce sont 12 ateliers de concertation qui ont été organisés au rythme de un par mois. Le conseil municipal a, en effet, souhaité que ce soit la population qui exprime ses choix pour le futur communal.

A partir du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les citoyens (entre 15 et 50 personnes à chaque atelier) ont élaboré le zonage communal et les choix de développement futur. Mais ils ont aussi débattu des règles architecturales de demain pour préserver l'identité de nos hameaux tout en imaginant un avenir innovant face aux défis environnementaux.

Aujourd'hui, compatible avec le Schéma de Cohérence Territorial de la Communauté de Communes du Briançonnais après l'enquête publique puis le vote du conseil municipal, Notre Plan Local d'Urbanisme va être opérationnel à partir de mars 2018. Tout en regrettant la faible mobilisation des citoyens de 25 à 45 ans (qui sont les premiers concernés par l'avenir communal), nous remercions l'ensemble des participants qui ont accepté de donner de leur temps pour mieux vivre ensemble demain et faire vivre leur village.





Isolation
du pignon
de la Mairie

Réhabilitation
du four
au Chef Lieu



Curage du bassin
de rétention du
canal de PierreFeu

Réfection
du puit perdu
au Clos du Vas



Curage du canal
d'écoulement
au Chef Lieu

Création d'un
escalier :
chemin des
chiens entre
Puy Chalvin
et le Chef Lieu



Création
d'un escalier
à Puy Chalvin

Signalétique
voirie



Pose de 2 grilles
de Barbecue
à l'Eyrette

Réfection de
la terrasse du
Serre Blanc



LES COMPTEURS D'EAU INDIVIDUELS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La pose des compteurs de production étant terminée nous nous attaquons maintenant à la pose des compteurs individuels.

Un premier test vient d'être réalisé par la pose de compteurs chez tous les artisans de la « zone de Pont la Lame ». Le résultat s'avère positif par sa facilité de mise en oeuvre et son relevé automatique.

Le fonctionnement est effectif, ce qui nous a permis de trouver une fuite qui existe depuis longtemps sur le site de la ZA et de la réparer, bien entendu.

Pour la pose générale sur la commune, il reste encore des travaux préparatoires afin de définir les endroits où les poser. Plusieurs solutions sont envisagées en fonction des difficultés du terrain, de l'ancienneté du réseau et des différentes alternatives de pose : dans les maisons, dans les regards existants ou en créant des regards spécifiques. Nous pensons qu'un mélange de toutes ces possibilités sera retenu. Mais pour pouvoir aboutir et obtenir un devis de pose il est absolument obligatoire de connaître le positionnement actuel de tous les compteurs des abonnés de la commune. Un lourd travail en perspective : une centaine a déjà été répertorié, il en reste donc environ 200 à vérifier et nous devons encore choisir la procédure permettant de réaliser ce référencement.

Dans ce contexte, il faut prévoir que l'ensemble de la commune ne pourra pas être équipé en une seule fois pour des raisons de faisabilité et de budget. Nous pensons donc réaliser ces travaux par tranche, en fonction des différents quartiers et hameaux.

Nous faisons actuellement tout ce qui est possible pour terminer cette pose avant la fin de notre mandat. Si vous avez des questions vous pouvez les poser par mail à la Mairie, nous y répondrons volontiers.

LE TÉLÉSIÈGE DE ROCHER BLANC

par Alain PROUVE



La station de Serre Chevalier se dote d'un nouveau télésiège ... à Puy Saint André !

Depuis les deux dernières saisons, le nouveau télésiège de la Croix de la Nore remplace l'ancien télésiège du même nom et améliore considérablement le retour des skieurs vers Briançon. Il engendre aussi une fréquentation accrue du plateau de Chauvet.

Cette année, il s'agit de garantir pour toute la saison, avec les aléas neigeux, la liaison de Briançon avec le domaine skiable de Serre Chevalier.

Suite au démontage du télésiège du Serre Blanc ainsi que celui du Rocher Blanc, l'installation du nouveau télésiège du Rocher Blanc ouvre plus fortement le domaine du Prorel sur l'ensemble de la station. Il crée aussi un espace ludique et ensoleillé prisé par les débutants. Désormais c'est l'aller-retour du Grand Serre Che qui est garanti à partir de Briançon. La commune de Puy Saint André a validé cette nouvelle liaison comme la plus efficace en fonction de l'enneigement et donc plus économe en énergie (fabrication de neige et entretien). Les terrassements importants réalisés permettront un maintien et une optimisation du manteau neigeux.

C'est dans l'équilibre - économie locale du ski et investissements gourmands en énergie - que Puy Saint André souhaite être partenaire. Dans ce sens, des projets d'énergie renouvelable sur le domaine skiable de la commune sont également en réflexion grâce au soleil, à l'eau, ainsi qu'au vent.

Bel hiver à tous.



ÇA BOUGE À PSA

Le comité des fêtes **LES FRAIRIES** est heureux de vous adresser tous ses vœux pour la nouvelle année 2018 !

Que l'année soit « Joie, Partage et Plaisir d'être ensemble »

Après une année 2017 emplie de divertissements variés : le carnaval sous la neige, le loto dans la bonne humeur, le vide-grenier et son troc-plantes, le voyage dans le Vivarais, la fête nationale avec le pain du four banal, la fête de l'été et son orchestre folk, la Saint André sous le signe de la magie, nous voulons pour l'année 2018 ouvrir nos animations à toutes les tranches d'âge. Pour cette raison, nous vous proposons de nouvelles manifestations qui nous l'espérons, attireront petits et grands.



La rubrique des Frairies

A VOS AGENDAS

- **Vendredi 19 janvier** : veillée jeux de société, comme autrefois retrouvons-nous pour jouer ensemble, petits et grands
- **Samedi 17 février** : bal folk avec Des Si Déments
- **Dimanche 18 février** : carnaval et conte
- **Samedi 17 mars** : loto à la maison de la géologie
- **Dimanche 15 avril** : avec l'équipe du conseil municipal, inauguration du four banal du chef-lieu et fête autour de ce moment
- **Dimanche 20 mai** : Vide-grenier et troc de plants.
- **En juin** : un voyage
- **Du 28 juin au 4 juillet** : Accueil du Blue Lake Orchestra : groupe de jeunes jazzmen Américains, (nous aurons besoin de famille d'accueil) qui nous offriront 2 concerts.
- **Samedi 14 juillet** : fête nationale à Pierre Feu
- **Dimanche 16 Septembre** : fête de l'automne avec animation autour du four
- **un dimanche d'octobre** : journée sportive, au programme : escalade, vtt, foot, ping-pong, chasse au trésor...etc
- **Dimanche 25 novembre** : fête de la saint André

Nous ne manquons pas d'idées et de ressources, mais toutes les aides sont bienvenues.

Au plaisir de nous retrouver au cours de cette nouvelle année.

Les Frairies

Ps : pour recevoir les informations par mail, envoyez-nous votre adresse - lesfrairies@gmail.com

NOËL ENSEMBLE

Cette année, le conseil municipal a choisi de relancer le repas des anciens, car rien ne vaut ces instants de partages. Autour du spectacle de Noël (un merveilleux conte personnalisé pour Puy Saint André par Julie BURAUD et Chloé HERVIEUX) et du goûter avec le Père Noël (Tartines, mandarines, et chocolats chauds bio), un peu plus de 150 personnes se sont retrouvées ce dimanche 17 décembre à la Maison de la Géologie. Un grand merci à tous ceux qui ont assisté à cette journée et à tous ceux qui ont oeuvré à sa réussite.



ARTISTES

Les élèves de CP et CE1 reproduisent des paysages en Land Art lors d'une animation avec l'association « A pas de fourmis 05 », dans le cadre d'un projet sur la lecture de paysages.



CIToyENS

Papier recyclé réalisé avec Gaëtan Martinon dans le cadre du programme pédagogique « Territoire Zéro déchets/Zéro Gaspi » financé par l'ADEME et les collectivités compétentes en la matière : le SMITOMGA et la Communauté de Communes du Briançonnais. Cette activité a été faite avec les élèves de petite section jusqu'au CE1. Elle a été suivie l'après midi par une intervention autour du recyclage des déchets avec la classe de CE2-CM1-CM2.

RÉALISATEURS DE FILMS

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont réalisé un film d'animation en octobre avec l'aide de "A pas de fourmi 05". Ils ont tout fait de A à Z : le scénario (travail d'écriture), la création des maquettes, la prise des photos, le montage vidéo et le montage son. Un véritable petit chef-d'oeuvre à découvrir en suivant ce lien : <https://vimeo.com/241698864> - Mot de passe : pinet



& GLOBE TROTTERS AVEC MOLLY



Molly, notre formidable intervenante bénévole en anglais, tout droit venue d'Alaska, qui intervient dans toute l'école les vendredis pour l'année scolaire et travaille sur un projet «road trip américain» avec les maternelles.



ÉCOLE D'ESCALADE DE PUY CHALVIN

Qui n'a pas expérimenté les voies d'escalade de Puy Chalvin ?

C'était dans les années 80 le rendez-vous des grimpeurs Briançonnais. Idéal en pleine chaleur car ombragé, ce superbe site a du être abandonné du fait de l'état « patiné » de ses voies.

Depuis plusieurs années, le conseil municipal rêve de le réhabiliter, surtout après l'ouverture à la location de la Cabane de Sachas qui est un réel succès.

Malheureusement, la Fédération Française de Montagne et d'Escalade se désengage en France de toute responsabilité sur ce type de site.

La commune, après avoir décidé d'assumer cette responsabilité a pris attache auprès de l'ONF afin d'envisager un conventionnement avec le propriétaire du site (la FFME).

La société Roc Entreprise a été sélectionnée suite à un appel d'offre.

Il reste à attendre le printemps pour installer ce nouveau site avec une vingtaine de voies adultes cotées entre 4 et 7b puis quelques voies enfants.

Le site devrait être opérationnel au mois de juin.

En espérant vous voir grimper lors de l'inauguration !

COUPE AFFOUAGERE 2017 par Olivier REY

La coupe affouagère, située parcelle 6 dans la Réserve Régionale des Partias est maintenant terminée. Le débardage par cheval de l'entreprise Savoldelli a répondu aux exigences de l'ensemble des protagonistes, (l'ONF, la LPO, et la Commune), qu'elle en soit remerciée.

Les affouagistes ont su s'entraider pour résoudre les problèmes liés au stockage des lots parfois difficiles d'accès, courtoisie et sympathie étaient au rendez-vous. Des plantations de pins "cembro" auront lieu en 2018 sur cette parcelle.

En vous souhaitant un bon hiver, chauffez vous bien !

QUAND LES CHEVREUILS SE RÉGALENT DANS LES JARDINS POTAGERS...

Les habitants de Puy Saint André ont toujours été très attentifs à leur environnement et se sont souvent mobilisés pour le respect de la flore et de la faune locale. A ce titre, la Réserve Naturelle Régionale des Partias joue pleinement son rôle tout en permettant les activités pastorales, la chasse, la randonnée...

Cette mixité d'usage au sein de ce lieu préservé est une réussite reconnue et valorisée par la Région.

Pour autant, partager l'espace sur l'ensemble de la commune n'est pas toujours simple. Il nous est souvent arrivé lors de nos déplacements de croiser renards, écureuils, chevreuils voire cerfs, chamois ou sangliers pour (en général...) notre plus grand plaisir. Sauf que cette année, en particulier au Chef Lieu et à Puy Chalvin, les chevreuils commencent à devenir très présents, voire à venir grignoter des espaces que nous ne sommes pas tout à fait prêts à partager, en l'occurrence nos jardins. Un certain nombre de personnes s'en sont émues auprès de la mairie.

Afin d'en discuter ensemble et de tenter de trouver des solutions, une réunion publique a été organisée en présence de la société de chasse.

Après avoir fait le constat et émis des hypothèses quant à ce phénomène nouveau sur la commune, quelques chasseurs et leur président ont exposé les règles et obligations auxquelles ils sont soumis.

Ensuite un débat a eu lieu pour envisager quelques pistes de solutions à mettre en œuvre.

Il a semblé évident que c'est ensemble que nous pourrions avancer sur ce sujet délicat. Nous avons prévu de nous revoir fin janvier pour aller plus loin dans la réflexion.

Votre présence sera la bienvenue lors de cette future entrevue qui sera annoncée par affichage.



EN BREF

LA VIE AGRICOLE À PUY SAINT ANDRÉ, COTÉ A.F.P (Association Foncière Pastorale)

La ferme de l'Espérance de la famille CHOLLET, a eu la certification bio AB en janvier dernier, et de nombreux habitants y sont sensibles.

Pour pouvoir satisfaire une demande de fromages toute l'année, au premier troupeau de chèvres chamoisées de 90 bêtes, ils viennent d'en ajouter un second de 30 bêtes de race Saanen de Vendée, en alternance de lactation.

Ce troupeau de 120 bêtes va permettre également un meilleur entretien des pâturages et protection des hameaux.

Les produits maraîchers d'Eric LO CICERO se trouvent sur les marchés de Briançon et peuvent être « auto-cueillis » sur place. Les parcelles qu'il cultive sur la route des moulins ont retrouvé un ancien usage de production.

Et moutons et vaches de la famille MARCELLIN entretiennent les pâturages de montagne.

Luc Chardronnet

LA NAVETTE DU MERCREDI

Dans la gazette précédente, nous vous demandions de nous faire part de votre intérêt pour la mise en place d'une navette entre le Chef Lieu et Briançon. Vous avez été nombreux à nous répondre positivement et le service a pu être lancé dès le 6 décembre dernier. En partenariat avec la commune de Puy Saint Pierre, la navette dessert également Puy Richard et Le Pinet. Un petit groupe très motivé a contribué à sa création et nous tenons ici à les remercier sincèrement. Un premier bilan sera fait en début d'année pour perfectionner son fonctionnement si besoin.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez à vous faire connaître auprès de la Mairie.

LE HAUT DEBIT À PUY SAINT ANDRÉ ?

Vous craquez devant la lenteur de votre accès internet ?... Nous aussi !!!

Malgré nos nombreuses relances auprès de PACA THD, en charge des travaux de raccordement sensés «doper» nos échanges informatiques dès la rentrée de septembre 2017, aucune date ne nous est fournie ! Il ne manque plus que l'ouverture de ligne par Orange. Promis : on vous envoie un signal de fumée dès qu'on a du nouveau ;-)

EXPRESSION LIBRE

Le savez-vous ?

La chapelle des Combes a été construite en 1718, peu après l'incendie qui ravagea les chalets des Granges et qui incita le transfert des chalets d'alpage au lieu désigné par Les Combes.

Elle a été construite sous le vocable de Saint-Roch sans doute en mémoire de la tragique peste noire de 1630 et, l'annonce de l'arrivée d'une nouvelle épidémie en 1720 fera rajouter sur sa façade l'inscription : "Saint Roch protégez nous de la peste".

Puy-Saint-André n'échappa toutefois pas à cette épidémie et les personnes atteintes par la maladie devaient se retirer dans un lieu situé dans le reboisement au pied du Ruisseau du Merle et au-dessous de Peyre Chave. Tout en restant éloigné, on leur faisait parvenir des pains en forme de boule que l'on faisait rouler dans la pente. Ce lieu prendra le nom de : "Clos de la peste".

Préserver le patrimoine existant et renouer avec les traditions aux Combes, font partie des grandes lignes que s'est tracée l'association "Autour de St Roch". Mais c'est aussi la volonté de maintenir un cadre et un mode de vie nécessaires au bien-être actuel dans le respect de l'environnement, d'entretenir ses fontaines, sa chapelle et faire revivre sa fête patronale de la Saint Roch avec célébration de la messe traditionnelle suivie d'une journée conviviale et festive.

L'année 2018 sera riche en événement par l'inauguration des travaux de rénovation de la chapelle réalisés par cette association en partenariat avec la municipalité, mais surtout par la célébration de ses 300 ans d'existence.

A cette occasion, une manifestation sera organisée à la hauteur de l'évènement. Un méchoui sera également d'actualité, mais le nombre de participants sera bien entendu limité.

Cette manifestation n'est pas uniquement réservée au hameau des Combes, mais concerne également toute la communauté de Puy-st-André et à ce titre nous comptons sur la participation de tous.

Cette fête aura lieu le 18 août 2018.

Autour de Saint Roch



EN QUÊTE D'IDENTITÉ ?

QUEL EST LE NOM DES HABITANT(E)S DE PUY SAINT ANDRÉ ?

Quand on demande aux anciens ils disent : « les viaux » ou « les veaux » ou « les dévots » !?

Quand on demande à internet il dit : « inexistant » !

Quand on cherche les autres « gentilé » des autres saint André on a : pour saint André de la marche en Maine et Loire : les AndréatainEs

Pour st André en Vivarais : les AndréenEs

pour st André Allas en Périgord : les AndrésienEs

Pour st André des Alpes en haute Provence : les Andréens

Pour Puy Sanières - htes alpes : les PuysatinEs etc.

Nous avons donc eu l'idée de faire une consultation des habitantEs ou une « votation démocratique populaire » pour nous nommer !

La première consultation à la fête de la saint André a donné pour résultats :

Puyandrousiens siennes

Puyandrousiens sines

puyandréens ennes

puyandrésiens siennes

puyandoisiens siennes

puyasantandrousiens siennes

puyasantandréens ennes

saintandréeens ennes

puyasantandrézois zoises

puymaille ?

androupoudriers eres

androuchamasiens siennes

Si vous voulez faire circuler et faire voter : transmettez votre avis et vos suggestions aux bénévoles de la bibliothèque pendant leurs permanences les mercredis de 17h à 18h30 et les vendredis de 18h à 19h30.

Article proposé par Martine et Luc Chardronnet



INFORMATION IMPORTANTE

TARIFS CANTINE SCOLAIRE AU PRIMAIRE Année scolaire 2017-2018

Consciente des disparités tarifaires des repas de cantine à l'école primaire, l'équipe municipale a décidé de prendre en charge pour cette année scolaire la différence entre 5,02 € (tarif le plus bas pour les enfants de Puy Saint André) et le tarif le plus haut soit 1,12 € par exemple pour les enfants scolarisés dans les écoles municipales de Briançon (*Voir délibération du conseil municipal du 21/12/2017*).

Cette aide n'est pas soumise à condition de ressources et vient compléter l'aide sociale déjà en place.

Conservez bien vos factures et transmettez-les à la Mairie.

Plus de renseignements sur puy saint andre.fr ou directement à la Mairie.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Nathanaël LEGRAIN né le 14 novembre 2017

MARIAGE

Mariage célébré le samedi 09 décembre 2017 entre Mr Jean Paul COPERET et Mme Mirella MARINI

DÉCÈS

Daniel ROLLAND décédé le 09 décembre 2017





DECLARATIONS PREALABLES

DP 06/2017

Commune de Puy St André

Le Chef-lieu

Remplacement d'un pignon vitré par un bardage bois vertical

Accordée le 27 Juin 2017

DP 07/2017

Jean-Marius BARNEOUD

Les Combes

Régularisation : construction d'un mur de soutènement

Accordée le 04 Juillet 2017

DP 08/2017

Annie BARNEOUD-ROUSSET

Le Chef-lieu

Remplacement d'une clôture existante

Accordée le 27 Juin 2017

DP 09/2017

Henri FAURE-GEORS

Pierre-Feu

Extension d'une véranda

Accordée le 10 Juillet 2017

DP 11/2017

EURL HRAFNKEL

Brame Fam

Installation temporaire d'un mât pour des météorologiques

Accordée le 27 Juillet 2017

DP 12/2017

Maxime FERRUS

Pierre-Feu

Isolation des façades par l'extérieur

Accordée le 03 Août 2017

DP 13/2017

Philippe DELMAS

Puy Chalvin

Ravalement de la façade Ouest

Et réfection de la terrasse

Accordée le 18 Septembre 2017

DP 15/2017

Roland LUPI

Le Clos du Vas

Création d'une ouverture

Accordée le 06 Septembre 2017

DP 16/2017

Christine CAUSSE

Le Chef-lieu

Ravalement de la façade Ouest

Accordée le 06 Septembre 2017

DP 17/2017

SCV Domaine skiable

Brame Fam

Projet éolien

Accordée le 06 Septembre 2017

DP 18/2017

Nicolas DEWIT

Le Clos du Vas

Construction d'une terrasse bois

Accordée le 26 Septembre 2017

DP 19/2017

Denis THIEBLEMONT

Le Chef-lieu

Ravalement des façades Sud et

Sud-Ouest

Accordée le 25 Septembre 2017

DP 20/2017

Jean FERRARO

Pierre-Feu

Régularisation : réalisation d'un mur de soutènement

surmonté d'une clôture

Accordée le 15 Novembre 2017

DP 21/2017

Pierre SENNERY

Le Chef-lieu

Création d'une ouverture en façade Est

Et en façade Ouest

Accordée le 20 Octobre 2017

DP 23/2017

Huguette GUILLE

Puy Chalvin

Réfection de toiture et ravalement de façade

Accordée le 27 Novembre 2017

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 01/2017

SCV Domaine skiable

Chauvet d'en Haut / Chauvet

d'en Bas / Brame Fam

Construction d'un local

d'exploitation pour le

Télesiège fixe du Rocher Blanc

Accordé le 26 Juillet 2017

PC 01/2017 – Modificatif n°1

SCV Domaine skiable

Chauvet d'en Haut / Chauvet

d'en Bas / Brame Fam

Modifications d'un local

d'exploitation pour le

Télesiège fixe du Rocher Blanc

Accordé le 24 Octobre 2017

PC 10/2012 – Modificatif n°03

SCI Mémé

Le Chef-lieu

Modifications de façades et réduction

de la surface de plancher

Accordé le 04 Août 2017

PERMIS D'AMENAGER

PA 01/2017

SCV Domaine skiable

Chauvet d'en Haut / Chauvet

d'en Bas / Brame Fam

Aménagement du télesiège fixe

du Rocher Blanc

Accordé le 26 Juillet 2017

PA 01/2017 – Modificatif n°1

SCV Domaine skiable

Chauvet d'en Haut / Chauvet

d'en Bas / Brame Fam

Aménagement du télesiège fixe

du Rocher Blanc :

Modification du débit de

l'installation

Accordé le 24 Octobre 2017

ARRÊTÉS

Arrêté 11/2017 : ARRÊTÉ RÈGLE-

MENTANT LA PRATIQUE DU

PARAPENTE ET DU SKI SOUS

VOILE OU « SPEED-RIDING » SUR

LE DOMAINE SKIABLE DE

SERRE-CHEVALIER

Le présent arrêté permet de

réglementer la pratique du

parapente et du ski sous voile

ou « speed-riding » sur le

domaine skiable de Serre-Che-

valier afin de les rendre compa-

tibles avec la gestion du

domaine skiable. Cet arrêté

intervient dans le cadre des

conventions tripartites entre la

commune, les écoles de vol

libre

ou associations

et SCV Domaine

Skiable.



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 10/08/2017

EQUIPEMENT STANDARD TELEPHONIQUE POUR LA MAIRIE

La proposition de Véodis a été retenue pour un montant de 2 363.56€HT.

VITRINE AFFICHAGE EXTERIEUR MAIRIE

L'offre de la société ARTECK a été retenu pour un montant de 427€HT.

GROUPEMENT DE COMMANDES

Les communes suivantes se regroupent : Monétier-Bains, Saint-Chaffrey, La Salle-les-Alpes, Briançon, Puy Saint Pierre, Puy Saint André.

Signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de prestation de service de transport sanitaire dans la vallée de la Guisane pour la saison d'hiver 2017/2018.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « EAU SERVICES HAUTE DURANCE »

Télégestion et pose de compteurs aux réservoirs d'eau potable.

Pour cette mission le montant total est de 23 999.88€ HT.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « EAU SERVICES HAUTE DURANCE »

La SPL Eau Services Haute Durance propose la mise en place des compteurs de facturation pour la ZA Pont La Lame.

SERVICE MEDICOM du CENTRE DE GESTION DES HAUTES ALPES / COMMUNE

Signature d'un avenant sur la convention de mise en œuvre de la médecine préventive.

PARTICIPATION FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Participation de 196.80 € au Département.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2017

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EAU SERVICES HAUTE DURANCE

Signature des statuts modifiés suite à l'entrée de la Commune de Névache.

BUDGET EAU

Il est proposé d'amortir les subventions inférieures ou égales à 500€ en une seule fois.

BUDGET EAU

Décision modificative n°1

Il est nécessaire de réajuster les crédits suivants afin d'amortir une subvention en une fois conformément à la délibération n° 56 du 21 septembre 2017 :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	023/023 vir section inv 112.86€	777/042 amorti subv 112.86 €
INVESTISSEMENT	139118 autres ets 112.86€	021/021 vir section fonct 112.86€

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL DE SERRE CHEVALIER / COMMUNE

Convention relative à la promotion et au développement de l'offre touristique d'une commune environnante à Serre Chevalier Vallée Briançon année 2017-2018 pour 850 € pour une période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

REHABILITATION MULTIFONCTION DE LA CABANE DES PARTIAS

En accord avec l'entreprise, une partie des travaux a été réalisée par la commune aussi, le lot 1 : gros œuvre / réseaux : d'un montant de 12 677€HT (15 212.40 €TTC) se voit réduit de 2 540€ HT (3 048 €TTC). Signature de l'avenant n°1- lot 1 gros œuvre – réseaux marche de travaux .

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET

Suite à l'avancement de grade d'un agent dû à l'ancienneté.

ET SI VOUS VENIEZ ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX ?

Petit rappel aux citoyens que vous êtes tous : les conseils municipaux sont des séances publiques auxquelles vous pouvez assister ! C'est une excellente façon de suivre la vie de votre commune et, pourquoi pas, de vous engager en posant vos questions en fin de séance pour préparer les projets de demain ou les prochaines délibérations. Les dates et l'ordre du jour sont annoncés par affichage ou sur le site puy-saint-andre.fr

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 19/10/2017

CANTINE SCOLAIRE DE LA MATERNELLE AU CM2

Participation financière communale aux frais de cantine

Tranches tarifaires Selon les revenus	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Montant remboursement cantine
R1 (Inférieur ou égal)	13 826 €	16 539 €	21 906 €	1.50 €
R2 (Compris entre)	13 827 € 17 284 €	16 540 € 21 390 €	21 907 € 28 659 €	1 €
R3 (Compris entre)	17 285 € 21 563 €	21 391 € 24 543 €	28 660 € 32 297 €	
R4 (Compris entre)	21 564 € 23 192 €	24 544 € 27 815 €	32 298 € 35 833 €	
R5 (Compris entre)	23 193 € 25 831 €	27 816 € 31 154 €	35 834 € 41 300 €	
R6 (Compris entre)	25 832 € 35 000 €	31 155 € 40 155 €	41 301 € 50 000 €	0.5 €
R7 (Supérieur à)	35 001 €	40 156 €	50 001 €	0 €

Deux périodes de remboursement aux familles sont maintenues, les demandes complètes (factures acquittées, avis d'imposition sur le revenu détaillée, justificatif de domicile, certificat de scolarité et un RIB) doivent parvenir à la Mairie impérativement

pour la première période : avant le 28/02/2018

pour la deuxième période : avant le 30/08/2018

CANTINE SCOLAIRE DE LA MATERNELLE AU CM2

Approuve la participation communale aux prix des repas spécifiques aux enfants allergiques nécessitant un PAI à hauteur de 700€ par enfants et pour l'année scolaire 2017-2018.

CONDITIONS DE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX

Signature de la Convention commune / trésorerie - autorisation permanente et générale de poursuites

AFFOUAGE 2017

Modalités d'attribution

Prix : 29 € le stère.

Le délai d'exploitation des lots par les affouagistes est fixé au 15 juin 2018 faute de quoi, ceux-ci seront déchus des droits qui s'y rapportent.

AMENAGEMENT DU SITE D'ESCALADE

DE PUY CHALVIN

Choix du prestataire et contrat d'entretien annuel

La société Roc Aventure est retenue pour un montant de 4 000€ HT soit 4 800€ TTC.

AMENAGEMENT DU SITE D'ESCALADE DE PUY CHALVIN

Convention d'aménagement et d'usage ONF / Commune qui a pour objet de définir les conditions d'utilisation des lieux.

SCHEMA DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DETERMINANT LES ZONES DESSERVIES PAR LE RESEAU DE DISTRIBUTION

La carte de zonage sera annexé au Plan Local d'Urbanisme.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/11/2017

BUDGET PRINCIPAL

Décision modificative n°2

En prévision d'un éventuel achat du module gestion du cimetière :

	Dépenses
INVESTISSEMENT	2313 op 141 réhab appart - 2 000 €
	2051 logiciel + 2 000 €

NAVETTE DU MERCREDI AU CHEF LIEU

Mise en place de minibus à destination du marché de Briançon les mercredis matin au départ du chef lieu en direction de Briançon, lancement du service le 6 décembre 2017 avec les autocars Rignon.



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Un bilan sera réalisé en fin d'année 2018 pour évaluer la pertinence de la reconduction du service en 2019, qui devra faire l'objet d'une nouvelle délibération.

BON DE COMMANDE
de PARTENARIAT VILLE DE
BRIANCON et
COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE
printemps 2018

La proposition comprend 4 circuits de visites guidées, le montant total de cette prestation s'élève à 499.36 €.

**ACQUISITION VEHICULE UTILITAIRE
PICK UP**

Attribution du marché

En 2006, la municipalité a fait l'acquisition d'un peugeot Partner qui ne répond plus aux besoins de la collectivité. Il est décidé l'acquisition d'un véhicule TOYOTA Hilux à 20 763 €HT subventionné à hauteur de 17 062.26 €.

SPEED RIDING

Vote de la convention tripartite d'autorisation à usage en vue de la pratique du speed riding sur le Prorel, commune/SCV Domaine skiable Chocard Airlines.

PARAPENTE

Convention tripartite d'autorisation à usage en vue de la pratique du vol libre sur le Prorel - aire de décollage, commune/SCV Domaine skiable Chocard Airlines.

ASSAINISSEMENT / ORDURES MENAGERES

Prend connaissance des rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics 2016.

SECOURS SUR PISTES - SAISON 2017/2018

Tarifs et Conventions

PRESTATIONS SECOURS SUR PISTES SCV	2017-2018
Front Neige - Petits soins - accompagnement	43 €
Scooter	89 €
Zone rapprochée	271 €
Zone éloignée	477 €
Hors piste de proximité	944 €
Tarif Horaire machine	234 €
Secouriste jour/h	44 €
Secouriste nuit/h	67 €
Ski de fond	271 €
Ski de fond zone éloignée	477 €
PRESTATIONS AUTRES PRESTATAIRES	
VSAB POMPIERS entre 8h et 22h (carence ambulances privées)	221 €
VSAB POMPIERS entre 22h et 8h (carence ambulances privées)	282 €
Hélicoptère SAF/ minute de vol	55,77 €
Ambulances Privées : suivant choix commune concernée	
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - semaine	145 €
Puy St Pierre/Puy St André/Briançon - WE jours fériés	145 €
Véhicule Sanitaire Léger	77 €
Frais de gestion pour chaque commune	10% du montant total de l'intervention

MOTION DE SOUTIEN

DE LA LIGNE FERROVIAIRE BRIANÇON / GAP

Déclaration commune d'élus, de collectifs, de syndicats et d'associations citoyennes pour la préservation des trains entre Briançon et Gap.

L'intégralité des décisions
du Conseil Municipal
est consultable
en Mairie ou sur
www.puysaintandre.fr

QUOI DE NEUF

aux Partias ?

DES HOMMES ET UNE RÉSERVE NATURELLE

L'intégration des activités humaines exercées sur la Réserve Naturelle Régionale des Partias est une grande orientation de gestion du site.

L'année 2017 a été marquée par deux chantiers d'ampleur dans la réserve naturelle régionale des Partias et différentes actions, affirmant le rôle complémentaire des co-gestionnaires de la RNR des Partias et l'importance donnée à l'objectif d'intégration des activités humaines respectant les objectifs de conservation des espèces et des habitats naturels.



Soutien au berger © LPO PACA

SOUTIEN AU BERGER EN CAS DE PRÉDATION SUR LE TROUPEAU

Fin août sur la RNR des Partias, deux attaques de canidé, deux nuits successives ont été déclarées par l'éleveur sur le troupeau, totalisant la perte de 6 brebis. Un constat déclaratif a été effectué par l'éleveur, n'excluant pas la possibilité d'une attaque par un loup erratique, de passage sur la réserve.

La LPO PACA, co-gestionnaire de la réserve naturelle régionale a pris l'initiative de placer une équipe d'aide à la surveillance nocturne du troupeau, pour compléter les moyens de protection déjà en place sur l'alpage. Plusieurs techniques de protection directes des troupeaux ont fait leurs preuves : berger, aide-berger, chiens de protections, parc de regroupement, effaroucheurs... C'est la combinaison de ces différents outils qui permet de réduire les risques et dommages sur les troupeaux. On constate une diminution du nombre d'attaque et du nombre de victimes par attaques, même si le « risque zéro » de prédation n'existe pas.

Ainsi, sur la réserve naturelle, trois personnes ont épaulé le berger les nuits du 2 et 3 septembre dernier. Pour soulager le berger, l'équipe de la LPO prend la garde du troupeau de 00h00 à 06h00 mettant en place des tours de garde de 2 heures. La veille du troupeau se fait principalement à l'écoute. Au moindre doute les bénévoles peuvent agir à l'aide de lumières et de fortes vocalises pour éloigner le prédateur du troupeau. Lors de ces deux nuits de veille, aucune attaque n'a été commise.

La commune de Puy Saint-André a quant à elle pris l'initiative d'installer un effaroucheur sur la cabane des Partias. Des actions sont réalisées depuis 2011 pour concilier préservation de l'environnement et pastoralisme: diagnostic pastoral, mise en défens des berges du lac des Partias et réalisation de bachas (abreuvoirs) à proximité de la bergerie, chantier d'amélioration de la cabane pastorale etc.... Un suivi et des contacts très réguliers ont lieu entre la commune, la LPO PACA et l'éleveur et son berger lors de l'estive sur l'alpage des Partias.



QUOI DE NEUF

aux Partias ?

RÉHABILITATION DE LA CABANE DES PARTIAS

Le chantier s'est déroulé entre le 1er juillet et le 1er septembre 2017.

Il a permis d'améliorer les conditions de logement du berger en créant, en site autonome, un coin sanitaire (douche et WC) avec chauffe-eau solaire et alimentation photovoltaïque. L'installation d'un système de captage avec source agréée a été également réalisé. Une extension de la cabane sur sa façade ouest accueille l'ensemble sanitaire sans empiéter sur l'espace de vie. L'isolation de la toiture, le remplacement des menuiseries, la reprise de plafond dans l'espace de vie améliorent le confort général de la cabane.

La mise en œuvre des travaux a été effectuée par des entreprises locales. La maîtrise d'ouvrage a été partagée entre les deux co-gestionnaires de la réserve naturelle: la commune de Puy-Saint-André et la LPO PACA. La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à un cabinet d'architecte local.

Le projet se situant dans un espace naturel protégé, des autorisations administratives ont été délivrées (site classé et Réserve Naturelle Régionale).

Les entreprises sélectionnées ont dû être particulièrement vigilantes à la réglementation en cours sur le site et au respect général de l'environnement (covoiturage, limitation des trajets, choix des matériaux etc).

Ce projet a réaffirmé l'objectif de la réserve naturelle des Partias de travailler en partenariat étroit avec l'éleveur et d'offrir au berger de meilleures conditions de travail. Edmond Marcellin a offert un buffet convivial en fin de chantier tandis que l'inauguration officielle a eu lieu le 17 novembre dernier à l'occasion du comité consultatif de la réserve.

ENVIE DE PLUS D'INFO ? DE PARTICIPER ?

Un bilan annuel en image est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la LPO PACA. Beaucoup de nos actions (sorties de suivi en ski de rando, comptages, etc.) se font avec les bénévoles de la LPO ou sympathisants.

N'hésitez pas à contacter l'équipe de la LPO par mail hautes-alpes@lpo.fr ou téléphone 04.92.21.94.17.



cabane après réhabilitation © LPO PACA



réunion de chantier @LPO PACA



*fin de chantier,
Edmond Marcellin offre un buffet convivial
et inauguration de la cabane des Partias @LPO PACA*